

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Soixante-dix-septième session du Comité permanent  
Genève (Suisse), 6–10 novembre 2023

Respect de la Convention

Étude du commerce important de spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe II

VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉTUDE DU COMMERCE IMPORTANT

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.

Contexte

2. Le rôle et les responsabilités du Comité permanent dans la conduite de l'Étude du commerce important des spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe II sont décrits au paragraphe 1 k) à p) et paragraphe 2 de la résolution Conf. 12.8 (Rev. CoP17), *Étude du commerce important de spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe II*.
3. Les détails des 119 cas (combinaisons espèces ou taxons/pays ou États de l'aire de répartition) qui figurent actuellement dans l'Étude du commerce important sont présentés dans un tableau en annexe du présent document. Sur ces 119 cas, 80 concernent la faune et 39 la flore. Ce tableau comprend les 21 combinaisons espèce/pays sélectionnées par le Comité pour les animaux et les 20 combinaisons espèce/pays sélectionnées par le Comité pour les plantes pour inclusion dans l'étape 2 de l'Étude du commerce important, lors de leurs 32<sup>e</sup> et 26<sup>e</sup> sessions respectivement (AC32 et PC26 ; Genève, juin 2023).
4. Dans le document SC77 Doc. 35.2, le Secrétariat soumet à l'examen du Comité permanent son analyse de la mise en œuvre pour des cas relatifs à la faune qui doivent faire l'objet d'un rapport à la présente session. Les recommandations formulées dans ce document reflètent les résultats des consultations intersessions avec le Comité pour les animaux, conformément au paragraphe 1 k) de la résolution Conf. 12.8 (Rev. CoP18).
5. Dans le document SC77 Doc. 35.3, le Secrétariat soumet à l'examen du Comité permanent son analyse de la mise en œuvre pour des cas relatifs à la flore qui doivent faire l'objet d'un rapport à la présente session. L'analyse de la mise en œuvre pour *Pterocarpus erinaceus* en tant que cas exceptionnel pour les huit États de l'aire de répartition concernés fait l'objet d'un rapport figurant dans le document SC77 Doc. 33.2.3. Les recommandations des deux documents reflètent les résultats des consultations avec le Comité des plantes à sa 26<sup>e</sup> session (PC26 ; Genève, juin 2023), ainsi que ceux des consultations intersessions supplémentaires qui ont eu lieu après la PC26, conformément au paragraphe 1 k) de la résolution Conf. 12.8 (Rev. CoP18).

Nouvelles combinaisons espèces/pays sélectionnées à la suite de la CoP19

6. À sa 32<sup>e</sup> session (AC32), le Comité pour les animaux a sélectionné neuf taxons (concernant 15 pays) pour l'Étude du commerce important conformément au paragraphe 1 b) de résolution Conf. 12.8 (Rev. CoP18). Les cas pour lesquels il est confirmé que les Parties ne sont pas des États de l'aire de répartition et que les divergences dans les données du commerce sont expliquées seront supprimés et signalés à la 33<sup>e</sup> session du Comité pour les animaux.

7. Les taxons de faune et les États de l'aire de répartition (pays) qui ont été sélectionnés par le Comité pour les animaux pour inclusion dans l'étape 2 de l'Étude du commerce important après la CoP19 sont présentés dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1. Taxons et pays sélectionnés à la suite de la CoP19 lors de la 32<sup>e</sup> session du Comité pour les animaux pour inclusion dans l'étape 2 de l'Étude du commerce important

<b>Espèce</b>	<b>Pays sélectionné</b>	<b>Justification</b>
<i>Falco cherrug</i>	Jordanie (JO)	Espèce menacée ; Volume élevé (Mondialement menacée – GT)
<i>Kinixys homeana</i>	Ghana (GH)	Espèce menacée ; Volume élevé (GT)
<i>Python regius</i>	Ghana (GH), Bénin (BJ), Togo (TG)	Volume élevé (GT) ; Forte augmentation
<i>Siebenrockiella crassicollis</i>	Indonésie (ID)	Espèce menacée ; Volume élevé (GT)
<i>Carcharhinus longimanus</i>	Kenya (KE) ; Sénégal (SN) ; Oman (OM) ; Yémen *(YE)*	Espèce menacée ; Forte augmentation (mondiale) ; Forte augmentation
<i>Mobula</i> spp.	Sri Lanka (LK)	Espèce menacée ; Volume élevé (GT) ; Forte augmentation (mondiale) ; Forte augmentation
<i>Sphyrna lewini</i>	Mexique (MX) ; Indonésie (ID) ; Chine (CN) ; Kenya (KE) ; Nicaragua (NI) ; Oman (OM), Sri Lanka (LK) ; Yémen (YE)	Espèce menacée ; Volume élevé (GT) ; Forte augmentation (mondiale) ; Forte augmentation
<i>Sphyrna mokarran</i>	Mexique (MX)	Espèce menacée ; Forte augmentation (mondiale) ; Forte augmentation
<i>Testudo horsfieldii</i>	Ouzbékistan (UZ)	Volume élevé (GT)

\* à l'AC32, le Yémen était considéré comme un État situé en dehors de l'aire de répartition, mais des contrôles ultérieurs ont confirmé que *Carcharhinus longimanus* est bien présent dans les eaux territoriales du Yémen.

8. À sa 26<sup>e</sup> session (PC26), le Comité pour les plantes a sélectionné huit taxons pour l'Étude du commerce important, conformément au paragraphe 1 b) de la résolution Conf. 12.8 (Rev. CoP18), et a recommandé l'inclusion des combinaisons espèces/pays suivantes dans l'étape 2 de l'Étude. Les cas pour lesquels il est confirmé que les Parties ne sont pas des États de l'aire de répartition et que les divergences dans les données du commerce sont expliquées seront supprimés et signalés à la 27<sup>e</sup> session du Comité pour les plantes.

Tableau 2. Taxons et pays sélectionnés à la suite de la CoP19 lors de la 26<sup>e</sup> session du Comité pour les plantes pour inclusion dans l'étape 2 de l'Étude du commerce important

<b>Espèce</b>	<b>Pays sélectionné</b>	<b>Justification</b>
<i>Euphorbia poissonii</i>	Ghana (GH)	Forte augmentation (niveau mondial) ; Forte augmentation (Ghana)
<i>Dalbergia melanoxydon</i>	Mozambique (MZ) ; République-Unie de Tanzanie (TZ) ; Ouganda (UG) ; Kenya (KE)	Volume élevé (Mondialement menacée) ; Forte augmentation (Kenya)
<i>Dalbergia tucurensis</i>	Nicaragua (NI)	Espèce menacée ; Volume élevé (Mondialement menacée)
<i>Guibourtia tessmannii</i>	Guinée équatoriale (GQ), Gabon (GA), Cameroun (CM)	Espèce menacée ; Volume élevé (Mondialement menacée)
<i>Osyris lanceolata</i>	Tous les États de l'aire de répartition plus le Soudan du Sud*	Volume élevé ; Forte augmentation (République-Unie de Tanzanie)
<i>Aquilaria crassna</i>	Viet Nam (VN), Thaïlande (TH), Malaisie (MY) *	Espèce menacée ; Forte augmentation (Viet Nam)

<i>Aquilaria malaccensis</i>	Indonésie (ID), Malaisie (MY), Singapour (SG), Thaïlande (TH), Inde (IN)	Espèce menacée ; Volume élevé (Mondialement menacée)
<i>Gyrinops</i> spp.	Indonésie (ID), Papouasie–Nouvelle-Guinée (PG)	Forte augmentation (niveau mondial) ; Forte augmentation (Indonésie)

\* Un astérisque indique un État situé en dehors de l'aire de répartition.

Progrès dans la mise en œuvre des décisions 17.108 (Rev. CoP19) à 17.110 (Rev. CoP19), *Étude du commerce important*

9. À sa 19<sup>e</sup> session (CoP19 ; Panama, 2022), la Conférence des Parties a adopté les décisions 17.108 (Rev. CoP19) à 17.110 (Rev. CoP19), *Étude du commerce important*, comme suit :

**À l'adresse du Secrétariat**

**17.108 (Rev. CoP19)** *Le Secrétariat, dans un délai de six mois après la 19<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties, et en s'appuyant sur les travaux accomplis à ce jour, élabore, met à l'essai et établit une base de données sur la gestion et le suivi de l'Étude du commerce important comme outil essentiel pour l'application effective et la transparence du processus.*

**17.109 (Rev. CoP19)** *Le Secrétariat, sous réserve des fonds disponibles, dans un délai de six mois après la 19<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties, élabore un guide convivial de l'Étude du commerce important qui pourrait également être inclus dans la lettre initiale aux États des aires de répartition.*

**17.110 (Rev. CoP19)** *Le Secrétariat, sous réserve des fonds disponibles, dans un délai de neuf mois après la 19<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties, élabore un module de formation complet sur l'Étude du commerce important (comprenant des études de cas, s'il y a lieu).*

10. Lors des sessions AC32 et PC26, le Secrétariat a informé les Comités que le système de suivi et de gestion de l'Étude du commerce important avait été lancé à la CoP19 au cours d'un événement parallèle, le rendant publiquement disponible pour toutes les Parties à la CITES et les parties prenantes intéressées. Par conséquent, la décision 17.108 (Rev. CoP19) a été pleinement mise en œuvre.
11. Le Secrétariat a également le plaisir d'informer le Comité permanent que le système de suivi et de gestion de l'Étude du commerce important est désormais disponible dans les trois langues officielles de la CITES : anglais, français et espagnol. Le Secrétariat espère que cela rendra le système plus utile à toutes les Parties à la CITES, et en particulier à celles qui participent à l'Étude du commerce important.
12. Parallèlement, le Secrétariat a travaillé avec le Centre mondial de surveillance pour la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-WCMC) pour mettre en œuvre la décision 17.109 (Rev. CoP19). Par la notification aux Parties n° [2023/114](#) du 18 septembre 2023, le Secrétariat a mis à disposition un projet de manuel convivial actualisé, en anglais, français et espagnol, destiné à tous les utilisateurs publics du système de suivi et de gestion de l'Étude du commerce important. Par cette notification, les Parties étaient invitées à faire part de leurs observations sur le système de suivi et de gestion et sur le projet de manuel d'utilisation avant le 31 octobre 2023. Par conséquent, la décision 17.109 (Rev. CoP19) a été pleinement mise en œuvre. Le Secrétariat prévoit d'ajouter un module de formation sur l'Étude du commerce important dans le Collège Virtuel CITES et fera le point sur la mise en œuvre de la décision 17.110 (Rev. CoP19) à la 78<sup>e</sup> session du Comité permanent (SC78).

Atelier international de spécialistes sur les avis de commerce non préjudiciable

13. Le Secrétariat attire l'attention des Parties sur la notification aux Parties n° [2023/095](#) dans laquelle un atelier international de spécialistes sur les avis de commerce non préjudiciable (ACNP) est annoncé du 4 au 8 décembre 2023. Il aura lieu à l'United Nations Complex, UN Avenue, Gigiri, à Nairobi (Kenya). L'objectif de l'atelier, une activité du projet CITES sur les ACNP, est d'examiner et d'améliorer les projets de documents d'orientation sur les ACNP en cours d'élaboration. Les Parties actuellement incluses dans l'Étude du commerce important devraient envisager de participer à cet atelier et de contribuer à l'élaboration de ces orientations en soulignant les difficultés auxquelles elles sont confrontées lorsqu'elles élaborent des ACNP.

L'atelier permettra de concevoir de nouveaux documents d'orientation que les Parties seront encouragées à tester sur le terrain. Il est prévu que les résultats de l'atelier servent de ressource pour les Parties qui considèrent l'élaboration d'ACNP comme une difficulté. Des informations détaillées sur l'avancement du projet CITES sur les ACNP sont disponibles dans les documents [CoP19 Doc. 43.1](#) et [PC26 Doc. 17 / AC32 Doc. 16](#).

#### Recommandations

14. Le Comité permanent est invité à prendre note du présent document.

COMBINAISONS ESPÈCE/PAYS FAISANT ACTUELLEMENT  
L'OBJET DE L'ÉTUDE DU COMMERCE IMPORTANT (EN SEPTEMBRE 2023)

- Les pays ou les États de l'aire de répartition figurent dans la première colonne, classés selon l'ordre alphabétique anglais, avec les espèces pertinentes dans la deuxième colonne.
- Les cas sélectionnés à l'AC32 et à la PC26 pour inclusion dans l'étape 2 de l'Étude du commerce important sont indiqués comme « Initial »
- Les cas pour lesquels les délais de mise en œuvre des recommandations sont désormais dépassés sont indiqués dans la troisième colonne comme « En cours »
- Lorsqu'une recommandation de suspension du commerce est en vigueur pour une combinaison espèce/pays particulière, le texte est en caractères gras, la case comporte une trame vert clair, et la date de validation est indiquée dans la troisième colonne.
- Les cases marquées (\*) font référence à des cas exceptionnels conformément au paragraphe 1 c) du processus d'Étude du commerce important.
- Lorsque le Secrétariat a reçu du pays de nouvelles informations concernant la mise en œuvre des recommandations du Comité pour les animaux, du Comité pour les plantes ou du Comité permanent, et lorsque le cas est examiné dans un autre document SC77, cela est indiqué dans la quatrième colonne.

Pays	Espèce	Initial, En cours ou Date de validation d'une recommandation de suspension du commerce	Remarques
Tous les États de l'aire de répartition plus le Soudan du Sud	1. <i>Osyris lanceolata</i>	Initial	Sélectionnée à la PC26
Algérie	2. <i>Anguilla anguilla</i>	En cours	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 35.2
Belize	3. <b><i>Myrmecophila tibicinis</i></b>	<b>15 juin 2010</b>	
Bénin	4. <b><i>Pandinus imperator</i></b>	<b>2 mai 2013</b>	
	5. <b><i>Chamaeleo gracilis</i></b>	<b>3 février 2016</b>	
	6. <b><i>Chamaeleo senegalensis</i></b>	<b>3 février 2016</b>	
	7. <b><i>Kinixys homeana</i></b>	<b>3 février 2016</b>	
	8. <i>Pterocarpus erinaceus</i>	En cours	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 33.2.3.
	9. <i>Python regius</i>	Initial	Sélectionnée à l'AC32
Burkina Faso	10. <i>Pterocarpus erinaceus</i>	En cours*	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 33.2.3.
Cameroun	11. <i>Prunus africana</i>	En cours	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 35.3
	12. <b><i>Trioceros quadricornis</i></b>	<b>15 mars 2016</b>	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 35.2
	13. <b><i>Trioceros montium</i></b>	<b>20 janvier 2020</b>	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 35.2
	14. <i>Guibourtia tessmannii</i>	Initial	Sélectionnée à la PC26
Chine	15. <i>Sphyrna lewini</i>	Initial	Sélectionnée à l'AC32

Pays	Espèce	Initial, En cours ou Date de validation d'une recommandation de suspension du commerce	Remarques
Congo	16. <i>Pericopsis elata</i>	En cours	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 35.3
Côte d'Ivoire	17. <b><i>Pericopsis elata</i></b>	7 septembre 2012	Maintenue à la SC74
République démocratique du Congo	18. <b><i>Poicephalus fuscicollis</i></b>	9 juillet 2001	
	19. <i>Poicephalus guielmi</i>	En cours	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 35.2
	20. <i>Prunus africana</i>	En cours	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 35.3
	21. <i>Pericopsis elata</i>	En cours	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 35.3
Guinée équatoriale	22. <b><i>Prunus africana</i></b>	3 février 2009	Maintenue à la SC74
	23. <b><i>Trioceros feae</i></b>	7 septembre 2012	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 35.2
	24. <i>Guibourtia tessmannii</i>	Initial	Sélectionnée à la PC26
Gambie (la)	25. <i>Pterocarpus erinaceus</i>	En cours*	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 33.2.3.
Gabon	26. <i>Guibourtia tessmannii</i>	Initial	Sélectionnée à la PC26
Ghana	27. <b><i>Pandinus imperator</i></b>	12 août 2014	
	28. <b><i>Chamaeleo gracilis</i></b>	3 février 2016	
	29. <b><i>Chamaeleo senegalensis</i></b>	3 février 2016	
	30. <i>Pterocarpus erinaceus</i>	En cours*	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 33.2.3.
	31. <i>Kinixys homeana</i>	Initial	Sélectionnée à l'AC32
	32. <i>Python regius</i>	Initial	Sélectionnée à l'AC32
	33. <i>Euphorbia poissonii</i>	Initial	Sélectionnée à la PC26
Grenade	34. <b><i>Strombus gigas</i></b>	12 mai 2006	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 35.2
Guinée	35. <b><i>Hippocampus algiricus</i></b>	3 février 2016	
Guinée-Bissau	36. <i>Pterocarpus erinaceus</i>	En cours*	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 33.2.3.
Guyana	37. <i>Amazona festiva</i>	En cours	
	38. <i>Chelonoidis denticulatus</i>	En cours	
	39. <i>Amazona farinosa</i>	En cours	
	40. <i>Ara ararauna</i>	En cours	
	41. <i>Ara chloropterus</i>	En cours	
Haïti (Non-Partie)	42. <b><i>Strombus gigas</i></b>	29 septembre 2003	
Inde	43. <i>Pterocarpus santalinus</i>	En cours	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 35.3
	44. <i>Aquilaria malaccensis</i>	Initial	Sélectionnée à la PC26
Indonésie	45. <i>Malayemys subtrijuga</i>	En cours	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 35.2

Pays	Espèce	Initial, En cours ou Date de validation d'une recommandation de suspension du commerce	Remarques
	46. <i>Notochelys platynota</i>	En cours	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 35.2
	47. <i>Cuora amboinensis</i>	En cours	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 35.2
	48. <i>Siebenrockiella crassicollis</i>	Initial	Sélectionnée à l'AC32
	49. <i>Sphyrna lewini</i>	Initial	Sélectionnée à l'AC32
	50. <i>Aquilaria malaccensis</i>	Initial	Sélectionnée à la PC26
	51. <i>Gyrinops</i> spp.	Initial	Sélectionnée à la PC26
Jordanie	52. <i>Testudo graeca</i>	En cours	
	53. <i>Falco cherrug</i>	Initial	Sélectionnée à l'AC32
Kenya	54. <i>Carcharhinus longimanus</i>	Initial	Sélectionnée à l'AC32
	55. <i>Sphyrna lewini</i>	Initial	Sélectionnée à l'AC32
	56. <i>Dalbergia melanoxylon</i>	Initial	Sélectionnée à la PC26
République démocratique populaire lao	<b>57. <i>Dendrobium nobile</i></b>	<b>3 février 2009</b>	
Madagascar	<b>58. <i>Coracopsis vasa</i></b>	<b>20 janvier 1995</b>	
	<b>59. <i>Furcifer labordi</i></b>	<b>20 janvier 1995</b>	
	<b>60. <i>Phelsuma borai</i></b>	<b>20 janvier 1995</b>	
	<b>61. <i>Phelsuma gouldi</i></b>	<b>20 janvier 1995</b>	
	<b>62. <i>Phelsuma hoeschi</i></b>	<b>20 janvier 1995</b>	
	<b>63. <i>Phelsuma ravenala</i></b>	<b>20 janvier 1995</b>	
Malaisie	64. <i>Aquilaria crassna</i>	Initial	Sélectionnée à la PC26
	65. <i>Aquilaria malaccensis</i>	Initial	Sélectionnée à la PC26
Mali	<b>66. <i>Uromastix dispar</i></b>	<b>22 août 2008</b>	
	67. <i>Uromastix geyeri</i>	En cours	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 35.2
	68. <i>Pterocarpus erinaceus</i>	En cours*	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 33.2.3.
Mexique	69. <i>Sphyrna lewini</i>	Initial	Sélectionnée à l'AC32
	70. <i>Sphyrna mokarran</i>	Initial	Sélectionnée à l'AC32
Maroc	71. <i>Anguilla anguilla</i>	En cours	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 35.2
Mozambique	<b>72. <i>Smaug mossambicus</i></b>	<b>7 septembre 2012</b>	
	<b>73. <i>Cordylus tropidosternum</i></b>	<b>10 août 2001</b>	
	74. <i>Triceros melleri</i>	En cours	
	75. <i>Dalbergia melanoxylon</i>	Initial	Sélectionnée à la PC26

Pays	Espèce	Initial, En cours ou Date de validation d'une recommandation de suspension du commerce	Remarques
Nicaragua	76. <i>Dalbergia retusa</i>	En cours	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 35.3
	77. <i>Sphyrna lewini</i>	Initial	Sélectionnée à l'AC32
	78. <i>Dalbergia tucurensis</i>	Initial	Sélectionnée à la PC26
Niger	<b>79. <i>Chamaeleo africanus</i></b>	<b>7 septembre 2012</b>	
Nigéria	80. <i>Pterocarpus erinaceus</i>	En cours*	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 33.2.3.
Oman	81. <i>Carcharhinus longimanus</i>	Initial	Sélectionnée à l'AC32
	82. <i>Sphyrna lewini</i>	Initial	Sélectionnée à l'AC32
Panama	83. <i>Dalbergia retusa</i>	En cours	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 35.3
Papouasie–Nouvelle-Guinée	84. <i>Gyrinops</i> spp.	Initial	Sélectionnée à la PC26
Sénégal	<b>85. <i>Hippocampus algiricus</i></b>	<b>3 février 2016</b>	
	86. <i>Carcharhinus longimanus</i>	Initial	Sélectionnée à l'AC32
Sierra Leone	87. <i>Pterocarpus erinaceus</i>	En cours*	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 33.2.3.
Singapour	88. <i>Aquilaria malaccensis</i>	Initial	Sélectionnée à la PC26
Îles Salomon	<b>89. <i>Corucia zebrata</i></b>	<b>9 juillet 2001</b>	
	<b>90. <i>Ornithoptera priamus</i></b>	<b>20 janvier 1995</b>	
	<b>91. <i>Ornithoptera victoriae</i></b>	<b>20 janvier 1995</b>	
	<b>92. <i>Tridacna derasa</i></b>	<b>3 février 2016</b>	
	<b>93. <i>Tridacna crocea</i></b>	<b>3 février 2016</b>	
	<b>94. <i>Tridacna gigas</i></b>	<b>3 février 2016</b>	
	<b>95. <i>Tridacna maxima</i></b>	<b>3 février 2016</b>	
	<b>96. <i>Tridacna noae</i></b>	<b>3 février 2016</b>	
	<b>97. <i>Tridacna squamosa</i></b>	<b>3 février 2016</b>	
Sri Lanka	98. <i>Mobula</i> spp.	Initial	Sélectionnée à l'AC32
	99. <i>Sphyrna lewini</i>	Initial	Sélectionnée à l'AC32
Suriname	100. <i>Amazona farinosa</i>	En cours	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 35.2
	101. <i>Ara ararauna</i>	En cours	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 35.2
	102. <i>Ara chloropterus</i>	En cours	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 35.2
	103. <i>Chelonoidis denticulatus</i>	En cours	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 35.2
Thaïlande	104. <i>Aquilaria crassna</i>	Initial	Sélectionnée à la PC26
	105. <i>Aquilaria malaccensis</i>	Initial	Sélectionnée à la PC26
Togo	<b>106. <i>Pandinus imperator</i></b>	<b>2 mai 2013</b>	
	<b>107. <i>Poicephalus fuscicollis</i></b>	<b>9 juillet 2001</b>	

Pays	Espèce	Initial, En cours ou Date de validation d'une recommandation de suspension du commerce	Remarques
	108. <i>Chamaeleo gracilis</i>	En cours	
	109. <i>Kinixys homeana</i>	En cours	
	110. <i>Varanus ornatus</i>	En cours	
	111. <i>Python regius</i>	Initial	Sélectionnée à l'AC32
Tunisie	112. <i>Anguilla anguilla</i>	En cours	Pour examen à la SC77. Voir le document SC77 Doc. 35.2
Ouganda	113. <i>Dalbergia melanoxylon</i>	Initial	Sélectionnée à la PC26
République-Unie de Tanzanie	<b>114. <i>Balearica regulorum</i></b>	<b>2 mai 2013</b>	
	115. <i>Dalbergia melanoxylon</i>	Initial	Sélectionnée à la PC26
Ouzbékistan	116. <i>Testudo horsfieldii</i>	Initial	Sélectionnée à l'AC32
Viet Nam	117. <i>Aquilaria crassna</i>	Initial	Sélectionnée à la PC26
Yémen	118. <i>Carcharhinus longimanus</i>	Initial	Sélectionnée à l'AC32
	119. <i>Sphyrna lewini</i>	Initial	Sélectionnée à l'AC32